

## Commune de CRÉGY-LÈS-MEAUX

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2010/DDEA/SEPR n° 131** du **12 mai 2010** complété le **02 mai 2012**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

#### [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

Approuvé	date	aléa
Approuvé	16 juillet 2007	Inondation
Approuvé	24 décembre 2009	Mouvements de terrain
Prescrit (en cours d'élaboration)	11 juillet 2001	Sécheresse

Les documents de référence sont :

La notice de présentation du PPRI de la vallée de la Marne	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPRI de la vallée de la Marne (planche 5/8) au 1/5000ème	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de zonage réglementaire du PPRI de la vallée de la Marne (planche 5/8) au 1/5000ème	Consultable sur internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles ou aléa sécheresse (version 2010) consultable sur <a href="http://www.argiles.fr">www.argiles.fr</a>	Consultable sur internet	<input checked="" type="checkbox"/>
La notice de présentation du PPR mouvements de terrain		<input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPR mouvements de terrain au 1/5000ème		<input checked="" type="checkbox"/>
La carte de zonage réglementaire du PPR mouvements de terrain au 1/5000ème		<input checked="" type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5** Moyenne zone **4** Modérée zone **3** Faible zone **2** Très faible Zone **1**

## pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)
Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles ou aléa sécheresse (1 format A4)
Document cartographique délimitant les zones exposées au risque mouvements de terrain (1 format A4)

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Sites internet :

[www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr) (DDT77)

[www.seine-et-marne.pref.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr) (Préfecture77)